

Élevé de quatre niveaux et épaulé de hauts et solides contreforts obliques, à quatre ressauts, le clocher-porche se termine par une terrasse à balustrade ajourée, dotée d'une flèche polygonale ornée de crochets. Son portail en plein cintre est encadré de chaînes à refends simulant la présence de pilastres.

Les trois nefs parallèles, séparées par deux files de colonnes supportant les grandes arcades, ne sont pas couvertes de toits indépendants, séparés par des chéneaux. Elles le sont par un comble unique dont la partie axiale se prolonge à l'est, au-dessus du chœur qui bénéficie de ce fait d'un éclairage direct, à travers cinq hautes fenêtres encadrées de grands contreforts. Deux annexes basses, vraisemblablement contemporaines de la construction, encadrent ce chevet.

Dotée en 1873 d'un nouveau décor intérieur, l'église n'en conserve pas moins plusieurs pièces de mobilier en bois sculpté : quatre confessionnaux, une table de communion ajourée, et surtout un remarquable buffet d'orgue daté de 1715, provenant des chanoinesses de Bourbourg (cl. MH en 1980).

La Sauvegarde de l'Art français a participé à la réfection des charpentes et couvertures de l'église en 2016 à hauteur de 20 000 €, dont 10 000 au titre du mécénat Duprez-Mulliez.

Philippe Seydoux



6. Chœur



7. Vue intérieure de l'entrée et du buffet d'orgue



8. Voûte lambrissée du chœur



9. Détail du plafond sous la tribune

Mgr E. Lotthé, *Les Églises de la Flandre française au nord de la Lys*, Lille, 1940, p. 308.

OCHTEZEELE

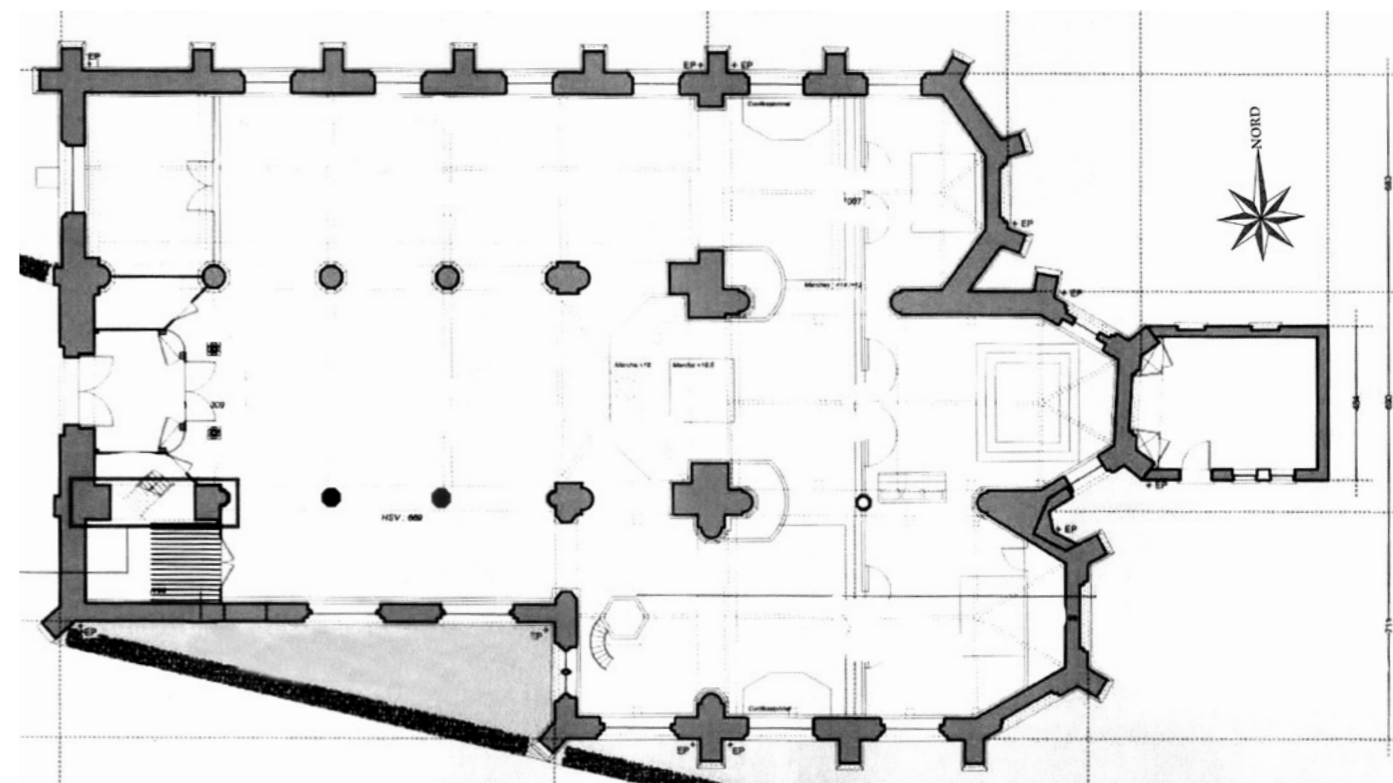
Canton Wormhout, arrondissement Dunkerque, 388 habitants
ISMH 1948



1. Chevet



3. Façade occidentale



2. Plan (Agence Nathalie T'Kint, arch. du patrimoine, éch. 1/200^e)

Située à l'ouest de Cassel et voisine d'une motte féodale bien conservée, l'église d'Ochtezele est mentionnée dès le milieu du XI^e siècle. Sa façade occidentale conserve d'intéressantes maçonneries en pierre brune de Cassel, caractéristiques de la période médiévale, sous un pignon central repris au XVII^e siècle en brique dite « de sable ». La façade du collatéral nord présente une maçonnerie de brique rouge orangé décorée de motifs de croix et de losanges, analogues à ceux que l'on trouve également sur son flanc nord.

L'édifice d'origine fut relevé après les saccages commis par les Gueux, comme en témoigne la requête adressée en 1610 aux archiducs par Denis de Massiet, seigneur de Staple, Ravensberghe et Ochtezele, demandant l'autorisation de lever une taxe pendant douze ans, destinée à réparer « l'église de son village d'Ochtezele, très

nécessiteuse ». À ce Massiet succéda la puissante famille de Nédonchel. En 1688 encore, l'église fut fermée aux fidèles, en raison « tant de son ancienneté que de la ruine des guerres ». Sa configuration actuelle porte la marque de cette histoire heurtée.

Construite principalement en brique de couleur rouge, elle possède trois vaisseaux parallèles, couverts de combles indépendants séparés par des chéneaux encaissés. Le collatéral nord est formé d'un long vaisseau prolongé par des travées de chœur et un chevet à pans. Le collatéral sud est réduit à trois travées et terminé par une abside à pans, moins saillante que la précédente. Quant au vaisseau central, il est formé de deux suites de travées séparées par un clocher carré reposant sur quatre fortes piles, signalé par une haute et mince flèche polygonale. Le versant sud

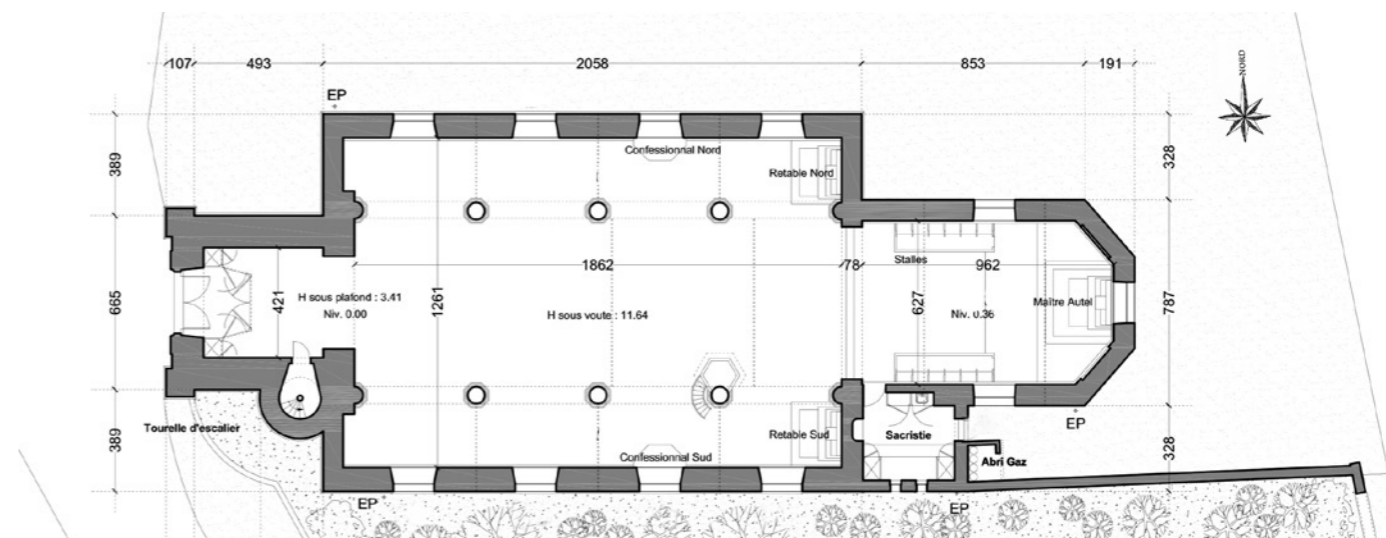


4. Vue intérieure vers le chœur

de cette nef se prolonge au-delà des piliers qui la limitent, sur l'emplacement d'une partie du collatéral disparu.

La Sauvegarde de l'Art français participe à hauteur de 20 000 € – dont 10 000 au titre du mécénat Duprez-Mulliez – à la réfection d'une partie des couvertures du chœur et d'une section de chéneau.

Philippe Seydoux



2. Plan au sol (Agence Nathalie T'Kint, arch. patrimoine, éch. 1/200^e)

Le village, encore rural, se situe entre Valenciennes et Cambrai, près de Marquette-en-Ostrevant, dans la vallée humide de la Sensée. L'ÉGLISE SAINT-MARTIN présente le plan classique des sanctuaires construits dans la région à la fin de l'Ancien Régime : précédée d'une tour-clocher de plan carré, la nef de quatre travées est flanquée de collatéraux séparés par deux files de colonnes toscanes en pierre bleue, supportant de grandes arcades. Les voûtes sont faites d'une structure de bois dissimulée par du plâtre, et celles des collatéraux sont profilées en quart de cercle. L'ensemble, de plan rectangulaire, est couvert d'un ample comble à pentes latérales, et doté dans l'axe d'un chœur un peu moins élevé, que termine une abside à trois pans.

L'église reprend les fondations de l'édifice précédent, comme le rappelle la présence de grès dans les soubassements. Les maçonneries sont pour l'essentiel faites de brique, mais aussi de pierre calcaire d'Avesnes-le-Sec, présente dans la tour et les premières travées des collatéraux. Il est intéressant de noter le rôle décoratif de la pierre crayeuse qui souligne les corniches, les bandeaux, les chaînes d'angle appareillées en besace, l'encadrement des grandes fenêtres, et qui alterne avec les briques dans les contreforts d'angle. La tour-porche, dont la base en grès appareillé doit remonter au début du XVII^e siècle, est flanquée d'une tourelle engagée abritant un escalier en vis ; elle est surmontée d'une flèche d'ardoise.



3. Façade nord



4. Vue intérieure vers le chœur

WASNES-AU-BAC

Canton Denain, arrondissement Valenciennes, 606 habitants



1. Vue sud-est du chevet